



Envoyé en préfecture le 13/09/2022
Reçu en préfecture le 13/09/2022
Affiché le 
ID : 038-213804990-20220906-DEC22_011-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

Décision du Maire

Décision n° 22-011

Objet : Location d'un garage à CARRIER Dylan, Patrick

Le Maire de Susville,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22,
Vu la délibération D_02_250520 en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire la possibilité de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la demande de Monsieur CARRIER Dylan, Patrick, souhaitant louer le garage n° 12 M situé sous la salle des fêtes à compter du 20 août 2022,

DECIDE :

Article 1 :

D'autoriser la location à Monsieur CARRIER Dylan, Patrick du garage n° 12 M à partir du 20 août 2022.

Susville, le 6 septembre 2022

Le Maire, Emile BUCH



*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication à la mairie
le 18 août 2022.*

Le Maire, Emile BUCH

